

DECISION DU PRESIDENT

PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N°24-134

SERVICE : FINANCES

OBJET : Versement de subvention aux communes membres de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ayant adhéré à l'Agence France Locale

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°DC-2021-110 en date du 4 octobre 2021 relative au principe de versement d'une subvention aux communes membres de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse en vue de leur adhésion à l'Agence France Locale et donnant délégation d'attributions au Président pour verser ces subventions, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n°20-11 du 31 Juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président au 6ème Vice-Président, Monsieur Walter MARTIN, dans le domaine des Finances aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation ;

CONSIDERANT que la Commune de Curtafond a adhéré à l'Agence France Locale en 2024 ;

CONSIDERANT qu'elle a sollicité la collectivité pour le versement de la subvention, selon les modalités prévues dans la délibération ci-dessus et selon le détail ci-après :

Nom de la commune membre	Apport de la commune au capital de l'Agence France Locale	Subvention GBA à verser
CURTAFOND	3 900,00 €	1 950,00 €

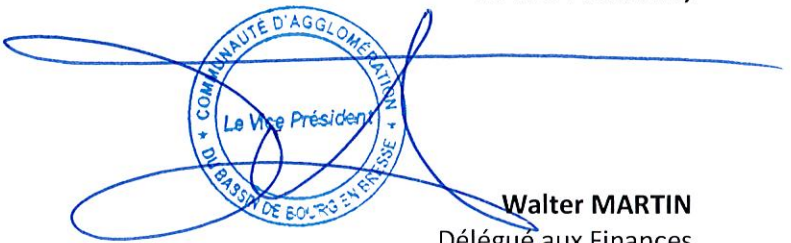
DECIDE

DE VERSER la subvention sollicitée par la Commune de Curtafond à hauteur de 1 950 €.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

A Bourg-en-Bresse, le 17 juin 2024

**Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président,**



The image shows a handwritten signature in blue ink that overlaps a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE' around the perimeter and 'Le Vice Président' in the center. The signature is a complex, looping scribble in blue ink.

Walter MARTIN
Délégué aux Finances